



Autorité Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), organe de réglementation, de contrôle de la sûreté et de la sécurité du transport aérien.

## **AVIS DE RECRUTEMENT**

L'ANAC recrute :

- **Un contrôleur sûreté**

Niveau : BAC+ 4/5 en droit

Pour toutes informations complémentaires veuillez consulter le site de l'ANAC : **[www.anac .ci](http://www.anac.ci)**

Validité de l'offre :

CV et lettre de motivation à déposer au Service courrier de l'ANAC sous pli fermé, du mercredi 03 au vendredi 19 avril 2019 à 16 heures, en indiquant sur l'enveloppe la mention **RECRUTEMENT CONTROLEUR SURETE.**



## AVIS DE RECRUTEMENT

**L'Autorité Nationale de L'Aviation Civile (ANAC), organe de réglementation, de contrôle de la sûreté et de la sécurité du transport aérien, recrute :**

**UN CONTROLEUR SURETE**

**Niveau : BAC +4/5**

**Lien hiérarchique :**

Placé sous l'autorité du Chef de service Documentation Sûreté et Facilitation Economique à la Direction de la Sûreté et de la Facilitation.

**Profil :**

Les candidats doivent être de nationalité ivoirienne et devront remplir au moins les critères de qualité, de compétence, et d'expériences telles qu'énumérées ci-dessous ;

- Etre titulaire d'un diplôme de maîtrise en droit ou un master 2 ;
- Avoir suivi la formation de base en Sûreté ;
- Avoir au moins trois (03) années d'expériences dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile ;
- Avoir une connaissance des documents et manuels pertinents de l'OACI relatifs à la sûreté et la facilitation ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement aéronautique ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle ;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de bureautique et de présentation ;
- Avoir une excellente capacité d'organisation ;
- avoir une bonne connaissance de l'anglais ;
- Etre âgé au plus de 45 ans au 31 décembre 2019 ;

**Missions :**

Vos principales missions :

- participer à la mise à jour des programmes et règlements sûreté et facilitations ;
- participer à l'élaboration et tenue à jour des procédures directives circulaires et notes sûreté et facilitation ;
- participer à la réalisation des activités de contrôles de la qualité ;
- participer à la certification des agents d'inspection/filtrage ;
- participer à l'élaboration de la réglementation sûreté et facilitation ;
- participer à la mise en œuvre du programme national de formation ;
- participer à la surveillance continue en matière de sûreté et facilitation des exploitants.

**Rémunération statutaire-avantages**

Votre rémunération sera conforme à la grille de l'ANAC et vous bénéficierez de diverses prestations sociales.

**Date d'entrée en fonction : lundi 02 mai 2019**

**Validité de l'offre :** CV et lettre de motivation à déposer au Bureau courrier de l'ANAC du mercredi 03 au vendredi 19 avril 2019 à 16 heures.

